

## COMPTE RENDU DU CTL DU 25/06/2020

CTL tenu en audio conférence.

### **Ordre du jour :**

- 1/ Point d'échanges sur la situation des services
- 2/ Budget 2020
- 3/ Installation immobilière du SIE de Dijon
- 4/ Questions diverses

### **1/ Point sur la situation des services :**

Le taux de présentiel à la DRFIP 21 est le plus bas de toutes les directions de France : on est à 61 % contre 71 % en national.

Parallèlement, et de facto, le taux de télétravail est lui supérieur : 18 % contre 11 % au niveau national.

Monsieur Catanese a précisé que les télétravailleurs devaient revenir de manière progressive (au moins un ou deux jours par semaine) pendant que les règles sanitaires (distanciation sociales) restent en vigueur.

**Réception sur RV** : cela fonctionne bien et pas d'incidents grâce notamment à la présence des vigiles, qui a été fortement appréciée par tous en cette période de reprise particulière.

**Campagne IR** : axée sur les e-contacts et le téléphone.

Observation d'une baisse de la déclaration papier (due aux déclarations automatiques?).

Il y a eu 21 600 appels (+130 % par rapport à l'an passé) et environ 11 000 e-contact (+50%).

Un remerciement a été fait aux renforts, notamment de la sphère du contrôle fiscal et les auditeurs concernant la réception téléphonique.

**Prime COVID** : comme annoncé lors de la précédente audio, elle sera versée sur juillet.

**Contrat d'objectifs et de moyens** : la direction va venir dans les services présenter le contrat et en même temps faire un point avec les agents sur la situation des missions.

Les visites commencent le 26/06 à la Boudronnée et s'échelonnent jusqu'à la mi-juillet.

**Un nouveau concept : le « Retex »** : RETour d'EXpérience sur cette période : un atelier sera animé en direction avec les chefs de service et ceux-ci déclineront à leurs agents.

**Reprise Contrôle fiscal** : la question se pose des affaires en cours et un comité a été créé spécialement pour examen de dites affaires (poursuites et dans quelles conditions, abandon etc ...). Reprise très douce de l'activité en septembre et si les conditions d'accueil des vérificateurs sur place sont réunies.

**La CFTC a également demandé où en était la programmation. Les agents des PCE et BCR sont dans l'attente de savoir comment et quand ils vont à nouveau exercer leur mission.**

Il a été demandé une anticipation, une réflexion sur ce sujet, car il ne faudrait pas mettre la pression aux agents en fin d'année pour le programme 2021.

Un point d'étape avec une ébauche de calendrier et une définition du périmètre d'intervention (activités « contrôlables ») ont été demandés. Les agents ne peuvent pas rester dans l'incertitude et surtout doivent anticiper cette mission qui est leur cœur de métier, et sur lesquels on ne saurait faire retomber les conséquences d'un manque d'anticipation et par conséquent une pression supplémentaire en fin d'année.

Monsieur Lepage a noté et a affirmé que c'était prévu...**à suivre donc.**

**Recouvrement :** La CFTC a fait part de l'inquiétude des agents du recouvrement : ceux-ci s'inquiètent au sujet du recouvrement amiable comme forcé. Il redémarre tellement lentement que les collègues s'inquiètent des objectifs de fin d'année qui ne seront sûrement pas atteints.

La direction a répondu être consciente de cette situation. Elle affirme que mettre la pression sur les résultats est inenvisageable.

Elle minimise cependant les propos en évoquant que 80 % des contribuables ne paient plus la TH... c'est oublier les amendes COVID, les poursuites liées au contrôle fiscal et même parfois plus simplement la redevance audiovisuelle qui souffre de demandes de délais.

## **2/ Budget 2020**

RAS.

Précision sur le ménage : la société ONET va être (enfin!) remplacée par la société ELIOR au 01/07/2020. La direction ne sait pas encore si les salariés d'ONET vont être repris.

Différences : contrairement à ce qui avait cours avec ONET, le contrat ELIOR prévoit des rencontres trimestrielles et un planning des prestations sera fourni.

Reconduction des mesures COVID.

## **3/ Installation immobilière du SIE de Dijon :**

Sujet déjà évoqué et ancien, la phase immobilière débute en septembre.

Avis du CHSCT sur cette question : abstention de l'intersyndicale.

Soumis au CTL pour information.

Les OS ont toutefois demandé que le calendrier précis soit communiqué aux agents afin qu'ils sachent exactement quand leur service change de place.

Les mesures sanitaires sont prévues tant pendant la phase des travaux que après.

## **4/ Questions diverses :**

Canicule et COVID : rappel : on ne peut pas mettre en marche un ventilateur lorsqu'on est plus de 2 personnes dans un bureau.

Les horaires « canicules » sont attendus en cas de déclenchement par le préfet : attente des directives définies par l'administration centrale avant de communiquer en local.

## **CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [syndicat-national@cftc-dgfip.fr](mailto:syndicat-national@cftc-dgfip.fr)